

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2023\_036**

**Objet : Arrêté de circulation et de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU l'arrêté 239 de la direction Générale Adjointe Infrastructures et supports techniques

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise GRAMARI en date du 6 mars 2023.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de remplacement de câbles défectueux ENEDIS,  
Avenue de la Route Blanche, Rue des Berges et Place des Anciens d'AFN.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : En raison de ces travaux, la circulation Avenue de la Route Blanche et Rue des Berges sera en demi-chaussée avec un alternat par feux tricolores et le stationnement sur la Place des Anciens d'AFN pourra être perturbé **du Lundi 3 Avril 2023 au Samedi 22 Avril 2023**.

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire,



A Scionzier, le 06/03/2023

Le Maire, *[Signature]*  
Général B. ARD

